

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 198 | Date Avril 1-7 2024

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 3 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

PRIVATION ARBITRAIRE DE LA VIE

5 avril : Serhat Kahyaoglu, un homme qui, dans la nuit des élections locales de dimanche, avait été arrêté à Istanbul pour avoir célébré en tirant une arme en l'air, est décédé en garde à vue après avoir été agressé par des policiers.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

1er avril : On apprend que la famille d'Ali Veli, un citoyen syrien détenu dans la prison de type L d'Erzincan, qui a été libéré le 13 mars 2024 et n'a plus eu de nouvelles, a été

menacée par des personnes non identifiées qui les ont appelées au téléphone et ont envoyé à la famille des images d'Ali Veli soumis à la torture.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

4 avril : Le gouvernorat de Muş a fait une déclaration le 3 avril 2024 et a annoncé que tous les événements dans les espaces publics tels que les places, les rues, les routes, les parcs, etc. seront interdits pendant 3 jours entre le 4 avril 2024 et le 6 avril 2024.

4 avril : Le gouvernorat de Şırnak a fait une déclaration le 3 avril 2024 et a annoncé que toutes les réunions et manifestations à portes ouvertes seraient interdites pendant 15 jours entre le 3 avril 2024 et le 17 avril 2024.

4 avril : La police turque a arrêté 340 personnes à la suite des manifestations qui ont éclaté dans toute la Turquie en réponse à la décision d'une autorité électorale locale d'annuler la victoire d'un candidat pro-kurde dans l'est de la Turquie et de confier la mairie au vice-président du parti au pouvoir.

6 avril : Des tribunaux turcs ont arrêté 23 personnes parmi les centaines de détenues à la suite des manifestations qui ont éclaté dans toute la Turquie en réponse à la décision d'une autorité électorale locale d'annuler la victoire d'un candidat du parti pro-kurde dans l'est de la Turquie et de confier le poste de maire au candidat du parti au pouvoir.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

2 avril : La mission d'observation électorale du Conseil de l'Europe en Turquie a publié lundi une déclaration appelant les autorités turques à faire davantage pour garantir la liberté d'expression dans l'environnement

politique et médiatique et le contrôle des processus électoraux par un pouvoir judiciaire indépendant.

3 avril : Au moins trois articles de presse sur les irrégularités électorales lors des élections locales du 31 mars 2024 ont été bloqués par le 2e juge pénal d'Adiyaman pour violation des droits de la personne.

3 avril : À la suite de l'arrêt de la Cour constitutionnelle sur la violation de la liberté d'expression, les sanctions imposées à au moins 2 articles de presse bloqués le 10 mai 2023 et dont la suppression a été ordonnée ont été levées par une décision supplémentaire du 2e juge pénal d'Ankara.

5 avril : Dans le cadre du projet EngelliWeb de l'Association pour la liberté d'expression, il a été déterminé qu'entre janvier et mars 2024, l'accès à au moins 83 250 noms de domaine/sous-domaines a été bloqué.

5 avril : Les procureurs de Diyarbakır ont ouvert une enquête contre 11 dirigeants du barreau de Diyarbakır, accusés de « dénigrer la nation et l'État turcs », à la suite d'une déclaration de 2021 commémorant les victimes du génocide arménien.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

2 avril : Le nouveau procès de Yüksel Yalçınkaya, un enseignant dont la condamnation pour terrorisme a été jugée par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) comme ayant violé ses droits fondamentaux, a commencé dans le centre de la Turquie, sous des mesures de sécurité renforcées.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

2 avril : Un camion-citerne arrêté dans une installation de repos dans le district de Şehitkamil à Antep transportait 52 réfugiés d'Afghanistan et 2 des 52 réfugiés ont été retrouvés morts et 7 d'entre eux ont été blessés.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

3 avril : 29 personnes ont été soumises à la torture et à des mauvais traitements lors d'une intervention de la police contre des manifestants dans le district de Yüksekova à Hakkari.

5 avril : Zilan Demir, détenue à la prison de type S d'Antalya Manavgat, ne peut être soignée en raison des mauvais traitements infligés par les professionnels de la santé, bien qu'elle souffre d'une maladie oculaire, et que le numéro de l'œil de Zilan Demir ait changé le jour où les lunettes que sa famille lui a envoyées pour sa maladie oculaire lui ont été remises.

DROITS DES FEMMES

5 avril : Selon la "Feuille de décompte de la violence masculine" publiée par Bianet le 4 avril 2024, au moins 24 femmes ont été tuées par des hommes en Turquie en mars 2024. La déclaration indique également que les hommes ont tué au moins 3 enfants, infligé des violences à 43 femmes, abusé de 15 enfants et forcé 51 femmes à travailler dans l'industrie du sexe.